

SOMMAIRE

- **Temps de travail : pas touche aux 35 heures disent 70 % des cadres**
- **Collectivités territoriales : pour une reconnaissance des travailleurs sociaux en catégorie A**
- **Dassault Mérignac : la CGT mobilise pour faire décoller les salaires**
- **Disparition de la Halde : la CGT saisit José Barroso**
- **Magistrats administratifs : en grève le 6 février contre une justice « d'abattage »**
- **Medef : claquements de portes au patronat**
- **Emploi : les jeunes hommes plus touchés par le chômage en 2009**
- **Précarité : 100^{ème} jour de grève à la Poste de Marseille 02**
- **Démographie : plus les femmes sont diplômées, moins elles font d'enfants**
- **États-Unis : le gâchis humain et financier des inégalités de santé**
- **Colloque CGT-FSU : « Jeunes salariés et syndicalisme »**
- **Congrès de l'UGICT-CGT : un site dédié avec les documents accessibles à tous**

ÉDITO

IDÉOLOGIE ET DOGMATISME À LA MANOEUVRE



Le débat sur les 35 heures et sur le coût du travail a été soigneusement alimenté ces dernières semaines à l'occasion ou en marge des vœux. La semaine passée, la ministre de l'Économie, Christine Lagarde a estimé que le débat sur les 35 heures était un « vieux débat mort et enterré », appelant plutôt à s'interroger sur le coût du travail en France. Il est vrai qu'après avoir largement introduit des dérogations et tripatouillé les textes, l'intérêt d'une remise en cause frontale et définitive a pu paraître inutile jusque dans les rangs du Medef. L'extrême prudence sur ce sujet est à mettre en rapport avec la très forte sensibilité de l'opinion sur cette question. De sondage en sondage, les salariés refusent la fin des 35 heures et ne croient pas à son utilité pour renouer avec la compétitivité. Mais les propos de Christine Lagarde ne sonnent pas la fin de la récré. Ils doivent nous alerter sur la volonté réaffirmée de baisser encore le coût du travail qui est un thème constant dans le discours du Medef. Cette antienne patronale trouve de larges échos au sommet de l'État. Elle est prêchée comme un dogme, une véritable idéologie. C'est l'un des griefs formulés par Éric Verhaeghe, le président de l'Apec,

qui a rendu la semaine dernière tous ses mandats détenus au nom du Medef. Le discours sur le coût du travail en France trop élevé selon le patronat en particulier, l'inquiète : « en pesant sur les conditions de vie des salariés, on pousse ceux-ci à s'endetter pour vivre. Or, la crise a démontré les dangers de l'endettement ». (...) Il est dangereux de répéter à l'envi que le coût du travail est trop élevé », ce qui aboutit à la « modération salariale » et à l'endettement « massif » des salariés et favorise socialement « l'extrémisme ». (...) Face à la crise, le monde patronal doit assumer ses responsabilités, prendre sa part d'effort et ne pas chercher à alléger au maximum son fardeau en le transférant sur la majorité laborieuse. (...) Sur un plan moral, lance-t-il, « rien ne justifie que le remboursement de la dette soit assumé par les plus bas revenus » qui en « profitent le moins ». Il appelle les élites à « ne pas se comporter comme une noblesse d'ancien régime » et les exhorte à « un sursaut républicain ». On ne se plaindra pas qu'un patron tourne sa veste dans un sursaut de lucidité. Cette sortie a au moins l'intérêt d'alimenter le débat et de montrer la collusion idéologique entre le patronat et l'exécutif.

On avait vu combien toutes les gesticulations et les coups de menton de Nicolas Sarkozy au début de la crise avaient surtout pour but de « tout changer » pour que rien ne change et que tout recommence. Sa gouvernance, ses réformes et notamment celle du système de retraite, sont conduites pour donner des signes aux agences de notation et répondre aux desiderata patronaux. Tous les mécanismes qui ont conduit à la crise sont perpétués, tandis que l'on taille en pièces tous les boucliers de la protection sociale et du service public dont on a pu mesurer qu'ils étaient des amortisseurs efficaces de la crise.



Temps de travail : pas touche aux 35 heures disent 70 % des cadres

Selon un sondage BVA pour Avanquest diffusé jeudi par Challenge, BFM et BFM TV, 54 % des français sont opposés à une suppression des 35 heures pour « améliorer la compétitivité de la France ». Cette proportion atteint 70 % chez les cadres supérieurs et professions libérales.

Collectivités territoriales : pour une reconnaissance des travailleurs sociaux en catégories A

CGT, CFDT, FO, FA FPT, UNSA, CFTC de la Fonction publique territoriale entendent poursuivre l'action pour faire reconnaître les assistants sociaux éducatifs et les éducateurs de jeunes enfants en catégorie A, comme ils peuvent y prétendre avec des niveaux d'études à Bac + 3. Dans un communiqué commun, les six syndicats revendiquent « la légitime reconnaissance des niveaux d'études à Bac + 3 pour les assistants sociaux éducatifs et les éducateurs de jeunes enfants, tout comme les infirmières et leur reclassement en catégorie A. Ils revendiquent pour les moniteurs éducateurs un déroulement de carrière sur l'ensemble du Nouvel Espace Statutaire (NES) de la catégorie B.



Ces revendications portent aussi par extension sur la catégorie A afin de permettre la reconnaissance des qualifications des Conseillers Socio-éducatifs avec un déroulement de carrière sur du A type. L'ensemble de ces revendications n'a rien de maximaliste puisqu'elles correspondent par ailleurs au rapport adopté à une très large majorité (y compris des élus) par le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale le 19 octobre 2005 ».

L'intersyndicale en ce début janvier, a décidé de poursuivre l'action pour l'aboutissement des revendications légitimes des personnels de cette filière.

Dassault Mérignac : la CGT mobilise pour faire décoller les salaires



A l'appel de la CGT, quelques 150 salariés se sont joints lundi 10 janvier à une initiative de distribution de tracts ainsi qu'à des débrayages appelant à se mobiliser sur les salaires à l'occasion des négociations annuelles obligatoire (NAO).

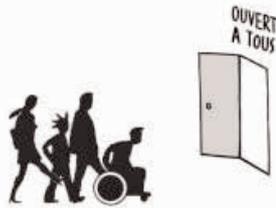
La CGT porte des revendications qui touchent tant à la part de l'augmentation générale (AG) réservée aux non-cadres qu'à la catégorie augmentation individuelle (AI) s'adressant à l'ensemble du personnel. La mobilisation a déjà permis un léger bougé de la direction : « actuellement, la hausse est de l'ordre de 1,5 % pour l'AG contre 1,2 au démarrage de la discussion. Insuffisant ! clame

Michaël Marty, pour la CGT. Notre plate-forme revendicative table, elle, sur 7 %. Nous y intégrons aussi le rattrapage des 0 % de l'an passé ».

L'autre volet du contentieux salarial porte sur la prime d'ancienneté : « Naguère, la première prime tombait au bout de vingt-quatre mois d'ancienneté. L'attente est à présent de quatre ans, sachant que ce droit est inclus dans l'augmentation individuelle », note Jean-Claude Cousiney pour la CGT.

Ce mouvement social est d'autant plus légitime que l'avionneur a enregistré une excellente année 2010, avec 77 appareils livrés. « 2011 sera à peu près du même acabit, prédit Jean-Claude Cousiney. De plus, le carnet de commandes des deux prochaines années est plein ».

Disparition de la Halde : la CGT saisit José Barroso



L'égalité,
ça s'affiche et
ça s'applique.

Alors que le projet de loi créant le défenseur des droits et supprimant la Halde doit être mis au voix mardi à l'Assemblée nationale, Bernard Thibault vient d'écrire au président de la Commission européenne José Barroso de la disparition prévue de la Halde afin que « *les directives européennes soient pleinement respectées en France* » en matière de lutte contre les discriminations. La CGT souhaite « *que la Halde continue son activité de façon spécifique* ». « *La Halde, au cours de sa courte existence, a déjà permis à de nombreuses personnes discriminées dans les entreprises d'obtenir gain de cause devant les juridictions, notamment en produisant des données devant les cours et tribunaux* », argumente le secrétaire général de la CGT. « *Travaillant en lien avec les acteurs syndicaux et associatifs, la Halde développe*

une expertise irremplaçable sur les questions complexes de discrimination », insiste Bernard Thibault. Selon lui, la « *dilution* » de la Halde dans l'institution plus large du Défenseur des droits « *ne peut être que préjudiciable à l'action contre les discriminations* », d'autant que « *le défenseur des droits ne serait pas explicitement compétent pour les discriminations commises dans les entreprises privées* ». Or, défend la CGT, « *les directives européennes prévoient que les États membres désignent un organisme pour l'égalité de traitement et veillent à ce que ces organismes aient pour compétence (...) d'apporter aux personnes victimes d'une discrimination une aide indépendante pour engager une procédure pour discrimination* ».

Magistrats administratifs : en grève le 6 février contre une justice « d'abattage »

Deux syndicats de magistrats administratifs ont appelé jeudi à une grève le 9 février, pour protester contre des dispositions de textes législatifs sur l'immigration et sur la « *simplification* » du droit. « *Il s'agit d'une dégradation générale des conditions dans lesquelles on rend la justice* », a dit devant la presse Axel Barlerin, président de l'Union Syndicale des Magistrats Administratifs (USMA). « *Une dégradation de la qualité des décisions rendues* », a estimé Elsa Costa, présidente du Syndicat de la Juridiction Administrative (SJA). Le mouvement de protestation porte notamment sur les modifications de la procédure contentieuse et de la rétention des étrangers contenues dans le projet de loi sur l'immigration.

Adopté en octobre en première lecture par l'Assemblée nationale, il sera prochainement examiné par le Sénat. Les syndicats estiment qu'elles vont entraîner une augmentation notable de la charge de travail des tribunaux administratifs qui, faute de renforts suffisants, risque de conduire à une « *justice d'abattage* ».



Medef: claquements de portes au patronat

Eric Verhaeghe, directeur des affaires sociales de la puissante Fédération française des sociétés d'assurance, a annoncé qu'il démissionnait de tous les mandats qu'il exerce au nom du Medef. « *Je suis en désaccord avec les orientations générales du Medef* » qui n'a « *pas mené sa rénovation intellectuelle à la suite de la crise de 2008* », indique le président de l'APEC. Dans un livre qui fait grand bruit (« *Jusqu'ici tout va bien* »), il écrit : « *Le Medef n'a pas tiré les leçons de la crise. [...] La cause de la crise est dans la baisse du coût du travail. Il faut sortir de cette logique* ».



Président de l'Association Pour l'Emploi des Cadres depuis juillet 2009, membre des conseils

d'administration de l'Agirc, de l'Acoss, de la Cnav, de l'Unedic et de Pôle emploi, Eric Verhaeghe n'est donc pas le premier venu. Et sa démission, comme son brûlot, sont largement commentés dans la presse.

Ainsi Les Échos notent que « si sa démission de l'APEC est due, selon lui à l'immobilisme et à une bonne part de ... mauvaise foi de la part de l'organisation patronale : « (...) *depuis plus d'un an, (il) propose de réformer les structures de l'APEC* » afin de les mettre en adéquation avec le droit européen et qu'il « *ne se retrouve pas* » dans le projet d'accord qui a été soumis par le patronat aux syndicats le 21 décembre sur le sujet.

L'Argus de l'Assurance relève que dans son livre, il critique les positions de l'organisation de Laurence Parisot et plus largement certaines dérives de la société. « *Sous couvert de mener de grandes réformes économiques libérales, une aristocratie a dévoyé notre régime démocratique* ».

L'Expansion et Challenge citent des passages de ce livre à charge contre la politique du Medef.

L'Expansion : « (...) *Point de départ de sa réflexion : la crise de 2008 et l'attitude des grands patrons, à ce moment surtout préoccupés, selon lui, par la préservation de leurs avantages. (...) Alors que les entreprises allaient mal, que des charrettes de licenciements étaient annoncées, une seule chose occupait les esprits : la situation juridique des dirigeants (...)* sous couvert de mener de grandes réformes économiques libérales, une aristocratie a dévoyé notre régime démocratique et l'a capté à son profit ».

Emploi : les jeunes hommes plus touchés par le chômage en 2009



Une étude de l'Insee publiée vendredi indique que les hommes, en particulier les plus jeunes, ont été les plus vivement touchés par la hausse du chômage en 2009, année au coeur de la crise économique et financière, qui a également vu une montée du sous-emploi et du chômage partiel. En 2009, en France métropolitaine, la proportion des 15-64 ans ayant un travail (64 %) a baissé de 0,8 point par rapport à 2008, souligne l'Institut national de la statistique et des études économiques dans l'enquête Emploi 2009.

Précarité : 100^{ème} jour de grève à la Poste de Marseille 02

Le 14 janvier 2011, l'ensemble des salariés de la Poste du 2^{ème} arrondissement de Marseille, des facteurs aux cadres, sont au 100^{ème} jour de grève contre la précarité et pour le service public. Jusqu'à ce jour aucune négociation avec leur direction. Malgré la multiplication des actions de sensibilisation, les manifestations, le blocage de la direction puis le tunnel Prado-Carénage, la signature physique de milliers de pétitions, l'organisation de débats avec les usagers, la rencontre avec les politiques, rien n'y fait. Fort heureusement il y a la solidarité de la part des postiers, des usagers, des organisations syndicales, des associations et partis politiques, les dons en nature du secours populaire, des associations de commerçants de quartier. L'Ugict-CGT soutient leur mouvement et appelle à la solidarité financière. Vous pouvez adresser vos dons à : CGT des Activités Postales 13 -55 avenue de la Rose -La Brunette Bât. D -13013 Marseille - (Indiquer au dos des chèques : Solidarité Marseille 02).



Démographie : plus les femmes sont diplômées, moins elles font d'enfants

Selon une étude de l'Institut national d'études démographiques (Ined) publiée jeudi, le niveau de diplômes joue tant sur le nombre d'enfants que sur l'âge de la première maternité des françaises. Ainsi, « les femmes moins diplômées ont une fécondité plus élevée que les plus diplômées » : en 2008, « l'indice conjoncturel de fécondité » était d'environ 2,5 enfants par femme pour les premières et d'un peu moins d'1,8 pour les secondes. Pour autant, dans ces deux catégories, la fécondité a augmenté entre 2000 et 2008 : c'est donc à ces deux groupes que la France doit le maintien du niveau de fécondité, « alors que pour les catégories intermédiaires, elle a plutôt tendance à baisser ». « En raison de leur poids plus fort dans la population, ce sont les bachelières et les diplômées du supérieur qui contribuent le plus à la fécondité française » et de plus en plus : plus de 43 % des enfants nés en 2008 ont une mère ayant fait des études supérieures contre 34 % en 2000.



États-Unis : le gâchis humain et financier des inégalités de santé

Selon un rapport des autorités sanitaires fédérales publié jeudi, les inégalités dans la santé aux États-Unis sont la cause d'un million d'hospitalisations par an et de 6,7 milliards de dollars de dépenses induites. En ce qui concerne les inégalités de revenus, le rapport montre que le taux « d'hospitalisations évitables » s'accroît à mesure que les revenus décroissent.

Colloque CGT-FSU : « Jeunes salariés et syndicalisme »

Ce colloque aura lieu mercredi 9 février à la Bourse du travail Charlot-Paris 3^{ème}, avec la participation de Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU et de Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT.

Deux tables rondes seront organisés avec des chercheurs, des jeunes salariés et des responsables syndicaux :

- Jeunes salariés : qui sont-ils ?
- Syndicalisme : questions de génération ?

<http://www.ugict.cgt.fr/joomla/dmdocuments/colloquefsucgt.pdf>

Jeunes salariés et syndicalisme

Colloque CGT / FSU

Mercredi 9 février
de 9h30 à 17h
Bourse du travail Charlot
Paris - 3^{ème}

avec la participation de
Bernadette Groison
secrétaire générale de la FSU

et de
Bernard Thibault
secrétaire général de la CGT

Congrès de l'UGICT-CGT : un site dédié avec les documents accessibles à tous

Pour aider à la préparation de son congrès qui aura lieu du 29 mars au 1^{er} avril au Palais des congrès « Opéra » de Vichy, l'UGICT-CGT met en place un site dédié : www.congres.ugict.cgt.fr

Vous y trouverez :

- le projet de document d'orientation ;
- le bilan d'activité ;
- des vidéos sur les enjeux du congrès, les enseignements du mouvement social, les ICT et la syndicalisation, les jeunes diplômés, le management, l'organisation spécifique ;
- des documents complémentaires sur les thèmes abordés ;
- la possibilité d'adresser des contributions.

